

La Consommation guérie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des poumons et de la gorge, et qui guérit radicalement la débilité nerveuse et toutes les maladies nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en allemand, français ou anglais, avec instruction pour la préparer et l'employer. Expédié par la poste si on adresse avec un timbre nommant ce journal, W. A. Noyes, 119 Powers Block, Rochester, N. Y. - 1<sup>er</sup> déc. 1886 - la

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sortes et de tout prix. Exemple: chaussures élastiques pour hommes, d'une piastre et vingt-cinq cents en montant. Rappelons vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du Canada

NOTES COMMERCIALES

Chevrier Frères vendent toujours aux mêmes conditions - chapeaux, montres, câbles, miroirs, albums, etc. etc. - Ces conditions sont: "par paiements à la semaine"

Hygiène. - Un des préceptes les plus rigoureux de l'hygiène domestique c'est de tenir les intestins, la foie et l'estomac en bon ordre. Le remède du Dr Say, le grand remède du jour pour ces trois importants organes, est donc l'un des agents les plus utiles de l'hygiène domestique.

Toutes les personnes nerveuses ne devraient pas manquer d'en faire usage, le meilleur remède. DUNN, seul agent.

Allez chez Chevrier Frères pour vos encadrages - Le seul magasin où ils seront faits au prix coûtant 466 rue Sussex.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de vian- d's fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

Unités métriques internationales

Leurs volumes en unités canadiennes

LONGUEURS

Le MÈTRE (dix-millièmes) partie du quart du méridien terrestre, vaut 3 pieds 3 lignes, ou 1 verge et 1/10. Le décimètre (1/10 du mètre) vaut 4 pouces anglais, ou une largeur de main. Le centimètre (1/100 du mètre) vaut 3 lignes, ou 3/8 de pouce, largeur du bout du petit doigt. Le millimètre (1/1000 du mètre) vaut 1/32 de ligne. Le décimètre (10 mètres) vaut une demi-toise, ou 2 perches, ou 11 verges, ou 33 pieds. L'hectomètre (100 mètres) vaut 5 ch. lnes, ou 110 verges, ou près de deux arpents. Le kilomètre (1000 mètres) vaut 50 chaînes, ou 1160 verges, ou environ 2 1/2 de mille.

SURFACES

Le mètre carré vaut 1 verg. carré et 3/10 ou près de 11 pieds carrés. L'are ou décimètre carré vaut 4 perches carrées anglaises, ou 120 v. r. carrées. L'hectare ou hectomètre carré vaut 2 acres 1/2, de sorte que 2 hectares font 5 acres. Le kilomètre carré vaut environ 2 1/2 de mille carré, de sorte que 5 kilomètres carrés valent environ 2 milles carrés.

VOLUMES ET CAPACITÉS

Le mètre cube, ou stère ou tonneau, vaut 1 verge cube et 3/10, soit 34 pieds cube, ou 220 gallons, ou près de 3 minutes. Le litre ou décimètre cube vaut environ 1 pinte. Le décalitre (10 litres) vaut 2 gallons et 1/2. L'hectolitre (100 litres) vaut 22 gallons.

POIDS

La TONNE métrique (poids d'un mètre cube d'eau) vaut l'ancienne tonne canadienne, ou un peu plus que la tonne anglaise. Le quintal métrique vaut 2 fois l'ancien quintal canadien, ou 2 fois et 1/3 l'ancien quintal anglais. Le kilogramme (poids d'un litre d'eau) vaut 2 livres et 1/5 (avoir du poids), de sorte que 5 kilogrammes valent 11 livres.

NOUVEAUX

Le franc vaut 1 chelin, ou 1/5 de piastre. Le centime vaut la 100<sup>e</sup> partie du franc; 5 centimes font 1 sou ou 1 cent.

CARTES PROFESSIONNELLES

OTTAWA

E. O. PIGEON. Assistant du Dr. C. A. Martin, chirurgien Dentiste 107 rue Sparks. Ottawa, 31 mars 1887 - la.

Dr. J. A. FISSIAULT, CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 25, Rue Sparks, en face du Russell. Extraction de dents à l'aide du gaz. Heures du bureau de 9 a.m. à 5 p.m. Ottawa, 17 nov. 1886 - la

A. J. A. ROBILARD, MEDECIN VETERINAIRE, 46 RUE YORK. Seu Canadien-Français diplômé au Collège d'Ontario jusqu'à ce jour.

Macdougall, Macdougall & Be'court, AVOCATS, PROCUREURS, Ontario et Québec.

Scottish Ontario Chambers, coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa. HON. W. W. MACDUGALL, C. R. FRANK M. MACDUGALL, N. A. BELCOURT, L. L. M.

Dr J. Nolin, CHIRURGIEN-DENTISTE, Elève du Collège Dentaire de Philadelphie, licencié pour la Province de Québec, et diplômé du "Royal College of Dental Surgeons" d'Ontario, Coin des rues Rideau et Sussex. Heures de bureau: 9 à 5.

Dr L. Coyteux Prevost, 132, Rue Daly, Ottawa. HEURES DE BUREAU: 8 à 10 a.m. 1 à 3 p.m. 6 à 8 p.m.

Valin et Adam, AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS, ARGENT A PRETER. BUREAU: 25 rue Sparks, vis-à-vis l'Hôtel Russell.

J. A. VALIN, A. A. ADAM. M. Adam, membre du barreau de Québec, s'occupera aussi des affaires relevant son attention dans cette province.

Dr Alfred Savard, BUREAU: - No 376 RUE UMBERLAND. Ancienne résidence du Dr Prevost.

L. A. Olivier, AVOCAT. Bureau: - Encroûture des rues Rideau et Sussex, Block d'Eglise, Ottawa, Ont.

Dr C. G. Stackhouse, DENTISTE. M. le Dr C. G. Stackhouse, chirurgien et dentiste, tient son bureau au No 161 rue Sparks et a sa résidence privée au No 268, rue Albert Ottawa.

Le docteur extrait les dents sans causer de douleur à son patient en se servant du gaz airtique oxyde d'azote qui est une spécialité.

CARTES PROFESSIONNELLES

HULL

MAJOR & TALBOT, AVOCATS. C. E. Major, A. X. Talbot. Bureaux à Papineauville et à Hull, coin des rues Britannia et Albert.

Suivent les cours de Circuit à Hull, Papineauville et Aylmer, la cour Supérieure, la cour Criminelle, les cours Supérieure et de l'Échequier. Hull, 21 déc. 1886.

Paul T. C. Dumais, INGENIEUR DE LA CITÉ DE HULL, ARCHITECTE FÉDÉRAL ET DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. Appréntissage des limites à bois, terrains miniers, division des lots de fermes exécutée aux conditions les plus faciles.

Bureau: Hôtel de ville, Hull. Résidence: King's Road, Hull.

J. Malcolm McDougall, B. C. L. Avocat, Procureur et Solliciteur. Aviseur légal du comté d'Ottawa. RUE MAIN, AYLMER, P. Q.

Rochon et Champagne, AVOCATS, 246 Rue Principale, Hull. A. Rochon, L. N. Champagne, L.L.D.

Département des Impression et de la Papeterie. Les statuts Révisés du Canada, 1886, édition anglaise, sont maintenant prêts. L'édition française est sous presse actuellement.

Prix des 2 volumes, (\$5.00) cinq plus taxes, aussi une quantité de divers autres volumes séparés. La taxe de port envoyés sur demande. Géomètre ordinaire accordé au commerce.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie. Ottawa, 4 mars, 1887.

Maison de Pension Privée. - TENUE PAR - Mde. E. RENAUD, No. 119 rue O'Connell, Ottawa.

On trouvera à cette maison une pension les premières classes de même que des chambres confortables, spacieuses et bien chauffées. Conditions avantageuses. Ottawa, 1<sup>er</sup> Janvier 1887.

VENANT D'ÊTRE RECUES

10,000 ROULEAUX DE TAPISERIES De tous genres et de tous prix.

Aussi, assortiment complet et varié de Peintures, Huile, Mastic, Et tous les articles qui d'ordinaire font partie d'un magasin de ce genre.

Tous les ouvrages sont exécutés sous la surveillance même de M. Philibert. Une visite est sollicitée.

G. PHILIBERT, PEINTRE, 208 RUE DALHOUSIE OTTAWA.

Collège International, Commercial ET PRÉPARATOIRE. INSTITUT D'ÉDUCATION DE FRAWLEY. Transporté au No. 474, Rue Sussex.

Ce collège bien connu pour le cours commercial qui s'y donne s'est ouvert MARDI, le 14 courant.

Il est de la plus haute importance que les élèves commencent à l'ouverture même des cours afin de subir avec succès les examens de Noël, Janvier et Mai.

N. B. - L'Institut s'est assuré les services du Professeur J. A. GUIGNARD pour donner un cours de FRANÇAIS, embrassant la Grammaire, la Composition et la Littérature.

Les heures consacrées à l'étude sont: Matin 9:30 à 12:00. Après-midi 2:30 à 5:30. Soir 7:30 à 10:00. Ottawa, 16 Sept. 1886 - la.

HOTEL RIENDEAU, TENUE PAR LE FRANÇAIS, Européen et Américain, 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des premières de la saison, préparées par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.

Un trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix. JOS. RIENDEAU, Propriétaire.

CARTES PROFESSIONNELLES

BARDEAUX!

M. G. A. Adam, de la Pointe Gatineau, informe ses amis et le public en général qu'il a en mains une grande quantité de Bardeaux en pin avec chanfrein et pleins dans les côtes qu'il vendra à d'aussi bonnes conditions que partout ailleurs. Les personnes qui désirent acheter de bons bardeaux avec chanfrein s'adresseront car celui qui donne de la valeur au bardeau offert en vente par M. Adam, c'est la manière dont il est chanfreiné et la qualité du bois dont il est fait. M. Adam n'emploie pas les restes de son moulin pour confectionner son bardeau, mais le fait d'après le billot de bois solide. Avis aux connaissances.

G. ADAM, Pointe Gatineau, Ottawa, 29 Oct. 1886 - 6m.

MOUSTACHES!

La manière de faire croître une jolie moustache en quelques semaines sera donnée avec tous les détails particuliers en envoyant un timbre poste de 3 centimes à WILLIAM JONES, Nos. 30 et 32 rue Steiner, Toronto, Ont.

CHEVALURE MAGNIFIQUE. Les dames qui enverront un timbre de poste de 3 centimes recevront des instructions sur la manière de garder à leur cheveu leur couleur primitive, les empêcher de tomber et se garantir des maux de tête. Adresse: WILLIAM JONES, 30 et 32, rue Steiner, Toronto, Ont. Ottawa, 13 Sept. 1886 - lan.

Poudres de Condition d'Alexandre. BOULES POUR LES ROGNONS ET AUTRES. MÉDECINES CÉLÈBRES POUR LES CHEVAUX.

AGENT À OTTAWA - C. STRATTON. Joins des rues Dalhousie et Saint-Patrick. AVIS. - Les médecines ci-dessus, cédées dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER, Propriétaire. 100, rue Wellington et DALGLISH & FRERE, rue Queen, Montréal.

N. B. - On peut aussi obtenir l'article véritable chez LAPORTE, rue Rideau. GOODALL & FILS, rue Wellington et DALGLISH & FRERE, rue Queen, Montréal.

Quelques uns des avantages DES CÉLÈBRES AMERS INDIGÈNES, LE POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE.

1<sup>er</sup> Avantage - Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas se dispenser d'en faire usage. Avec un paquet de 50cts, on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois demi-litres.

2<sup>e</sup> Avantage - Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme houblon, pissenlit, rhubarbe, et quinze autres plantes les plus populaires.

3<sup>e</sup> Avantage - On peut en prendre à volonté sans aucun danger.

4<sup>e</sup> Avantage - Les "Amers Indigènes" agissent sur les intestins, et sont un puissant purgatif du sang.

5<sup>e</sup> Avantage - Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les "Amers Indigènes" sont sans égal.

EST par le présent donné que demande sera faite à la Législature de Québec à sa prochaine session, au sujet de la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, pour un acte amendement l'acte d'incorporation de la dite compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongant le temps fixé pour la completion de ce dit chemin de fer et lui permettant d'émettre des débiteurs portant hypothèques par l'extension de ses pouvoirs de construction d'autres branches ou autrement pour amender le dit acte d'incorporation pour d'autres fins.

H. B. MACKINTOSH, Secrétaire de la Compagnie. Daté à Ottawa, ce 5 Janvier, 1887.

Les blancs de soumissions contenant les particularités relatives aux provisions requises, dates de leur livraison, etc., peuvent être demandés au sous-secrétaire ou au commissaire des Sauvages à Regina ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Des soumissions peuvent être faites séparément pour chacune des marchandises demandées, ou pour une partie quelconque des marchandises demandées, ou pour toutes les marchandises désignées dans les conditions et le département se réservant le droit de refuser le tout ou une partie quelconque d'une soumission.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une Banque Canadienne en faveur du surintendant général des affaires des Sauvages pour au moins cinq pour cent du montant de la soumission lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat lorsqu'il en sera requis de le faire ou s'il ne le remplit pas tel que requis. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera retourné.

Les soumissionnaires doivent mentionner dans la copie spéciale de la soumission la valeur totale des marchandises pour lesquelles ils soumissionnent, ou leurs soumissions ne seront pas prises en considération.

En sus de la signature de la soumissionnaire, chaque soumission devra être signée par deux cautionnaires acceptables par le Département pour la bonne exécution du contrat.

Quand des instruments d'une marque parti ou libre s'nt demandés, c'est parce que les articles désignés conviennent mieux au service que les autres. Les soumissionnaires doivent mentionner dans la copie spéciale de la soumission la marque qu'ils proposent d'employer.

Les soumissionnaires ne doivent pas prendre connaissance des conditions de soumission avant d'avoir été avisés par le Département soit par écrit ou par un avis exact de chaque article pour lequel paiement est demandé.

Aucune soumission pour provisions d'une description différente de celle donnée dans l'index ne sera prise en considération, et les provisions qui, lors de leur livraison, seront trouvées d'une qualité différente de celle demandée, seront refusées par les agents du Département; et l'entrepreneur et ses cautions seront tenus responsables de toute perte encourue par le Département pour ne pas avoir livré les marchandises tel que requis par les conditions du contrat.

Il est bien entendu que les provisions doivent être livrées à six différents endroits pour le prix mentionné dans la soumission: "qu'aucune charge additionnelle ou aucun autre compte ne sera admis" et qu'un compte devra accompagner chaque envoi séparé de provisions. Un compte pour chaque livraison séparée devra aussi être expédié au Département des affaires des Sauvages à Ottawa et un autre au Commissaire des Sauvages à Regina, si les provisions sont pour les Territoires du Nord-Ouest. Lorsque les provisions sont pour être livrées dans la s'rintendance du Manitoba le compte en triplicata devra être envoyé à E. McCall, Winnipeg.

Les prix doivent être donnés pour les articles à être livrés à chaque endroit de livraison mentionné dans la cédule pour chaque article pour lequel une soumission a été donnée, et non un prix approximatif par chaque article à tous les endroits de livraison; aucune soumission basée sur un système de prix approximatif ne sera prise en considération.

Les soumissionnaires doivent comprendre le coût, non seulement pour expédier leurs échantillons au Département des affaires des Sauvages, mais aussi le prix

du fret encouru pour retourner les échantillons au soumissionnaire.

60. Lorsque les échantillons sont pour être livrés "semblable échantillon" les soumissions doivent être que l'échantillon peut être vu soit au département des affaires des Sauvages, au bureau du Commissaire des Sauvages à Regina, au bureau de l'Inspecteur en charge à Winnipeg, ou à l'importe laquelle des agences sous-mentionnées.

MAN T BA. Agent. H. Martineau, Aux E. ruit, iac Manitoba. F. Ogletree, Portage La Prairie. A. M. Muckler, St Pierre. R. J. N. Pither, Fort Francis. Geo. McPherson, Assabaskasing. John McIntyre, Sivanne. J. Reader, Grands Rapides. A. McKay, Rivière Beren.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST. Agent. J. A. Markle, Birtle. J. J. Campbell, Montagnes de R. nnes. A. McDonald, Lac Groches. W. S. Grant, Réserve Assiniboine. P. J. Williams, Ft. Hills. J. B. Lash, Réserve Muscovetug. H. Keith, Montagnes Touchwood. J. M. Rao, Prince Albert. J. A. Mackay, Battleford. G. G. Mann, Lac Digaon. J. A. Mitchell, Victoria. W. Anderson, E. Imonton. S. B. Lucas, Montagne de la Paix. W. Pocklington, Réserve des Sangs. M. Begg, Traverses Pieds Noirs. W. G. de Balinhard, Réserve des Sarcys.

Et on ne s'occupera aucunement de l'échantillon d'un article quelconque accompagnant la soumission si un échantillon complet de tel article est exposé au Département des affaires des Sauvages ou à aucun autre bureau ou agence susdites.

70. Ces cédules ne doivent pas être détruites - elles doivent être tournées entièrement au Département quand même on aura soumissionné que pour un seul article - et les soumissionnaires doivent dans la lettre accompagnant leurs soumissions, nommer les pages de la cédule sur lesquelles sont les articles pour lesquels ils ont soumissionné.

La plus basse ni aucune des soumissions seront nécessairement acceptées. L. VANKOUGHNET, D'puté Surintendant Général des Affaires des Sauvages, Ottawa, février 1887.

CHÉMIN DE FER "CANADA ATLANTIC" LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTRÉAL. Et Ottawa à Boston et New-York, et tous les points à l'Est et au Sud. Les convois partiront de la gare de la rue Elgin comme suit: TRAIN EXPRESS DE MONTRÉAL: 8.00 a.m. TRAIN EXPRESS se raccorde avec l'Express du Grand Tronc à Coteau pour l'Ouest et à Montréal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud-Est, arrivant à 11.30 a.m. 4.50 p.m. TRAIN RAPIDE avec salle à dîner, arrivant à Montréal à 8.20 p.m., se raccorçant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est. Les convois arriveront à 12.30 p.m. et 5.00 p.m. de l'Est, se raccorçant à la gare Bonaventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud. Char Palais Pullman sur les trains de Montréal. Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 a.m. et 4.35 p.m., se raccorçant avec les trains Express de Montréal. Expres de Boston et New-York via Rouse's Point. 1.20 p.m. Quittera Ottawa, gare de Rouse's Point à 5.50 p.m. et se raccorçant à cet endroit avec les trains du Vermont Central et de Hudson, pour l'Est et le Sud, arriveront à 7.49 et à New-York à 7.00 le lendemain matin. Des chers dorénavant Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullman à St. Alban ou à Rouse's Point. Les billets, les lits et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux stations. B. J. CHAMBERLIN, Surintendant Général. PERCY R. TODD, Agent général des affaires. James R. Bowes, ARCHITECTE, Chambre 25, SCOTISH ONTARIO CHAMBERS, RUE SPARKS. Ottawa 9 Juin 1886 - la. PORTRAITS! GRANDE REDUCTION Photographes grandeur CABINET \$2.00 par doz. CHEZ Dorion & Delorme 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex. Coin de la rue Rideau. OTTAWA. P. S. - Satisfaction garantie.